

A Saint-Pierre-le-Moûtier, le 6 février 2019

Le Président

À Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

CONVOCAION

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,

J'ai l'honneur de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Communautaire qui se tiendra le

Vendredi 15 février 2019

à 19 h 00

Salle des fêtes – NEUVILLE-LES-DECIZE

Comptant vivement sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires, l'expression de mes sentiments distingués.

L'ordre du jour de ce conseil est le suivant :

- Vote du compte administratif et du compte de gestion exercice 2018 – Budget Général
- Vote du compte administratif et du compte de gestion exercice 2018 – Budget Annexe ZA Chantenay
- Affectation des résultats
- Avis sur le projet de parc éolien « Les Portes du Nivernais »
- Avis sur le projet de fusion et de modification de périmètre des sites désignés « Zone Spéciale de Conservation » Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier » - « Vallée de la Loire entre Fourchambault et Neuvy-sur-Loire » - « Bec d'Allier – « Val d'Allier Bourguignon » et de modification de périmètre du site désigné « Zone de Protection Spéciale » « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Mornay-sur-Allier et Neuvy-sur-Loire »
- Point sur le déploiement fibre optique – Nièvre Numérique
- Questions diverses.

Le Président,
Christian BARLE

